



PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS !

LA VÉRITÉ DES TRAVAILLEURS

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE (SECTION FRANÇAISE DE LA 4^e INTERNATIONALE)

HALTE A LA RÉPRESSION !

TOUS A LA LUTTE
pour un Front Unique communiste-socialiste
CONTRE les pouvoirs spéciaux
POUR la fin de la sale guerre d'Algérie

A une très forte majorité, l'Assemblée nationale vient d'accorder au gouvernement Bourges-Maunoury des pouvoirs spéciaux pour mener « la lutte contre le terrorisme ». Désormais, ces pouvoirs s'étendront à la France comme à l'Algérie. La réaction et son équipe ministérielle se voient donc pourvues d'une arme de répression nouvelle, dont elles peuvent se servir à tout moment. Il y a là, pour tous les travailleurs, un très grave danger, dont il faut avoir conscience, contre lequel il faut lutter.

A QUOI PEUVENT SERVIR LES POUVOIRS SPECIAUX ?

En principe, les pouvoirs spéciaux sont destinés uniquement à décapiter le mouvement national algérien. Et, de fait, ce sont les travailleurs algériens en lutte pour l'indépendance de leur pays qui seront les premières victimes de cette aggravation des possibilités de répression légale. Contre eux, l'arbitraire policier sera dorénavant le même en France qu'en Algérie. Chacun peut suffisamment apprécier ce que cela signifie pour ne pas chercher d'autre raison de mener une lutte acharnée contre les pouvoirs spéciaux.

Mais, de plus, il n'est dans la loi aucun chapitre qui écarte l'usage des pouvoirs spéciaux contre les travailleurs français. Peuvent être frappés comme « terroristes » ou « complices des terroristes » tous ceux qui s'opposent à la politique algérienne du gouvernement. Demain, des militants ouvriers, qu'un flic quelconque, nostalgique de Vichy, aura étiqueté « terroristes » seront susceptibles d'être atteints par la loi nouvelle.

Que permet au gouvernement l'obtention des pouvoirs spéciaux ? Essentiellement trois choses :

- des perquisitions à toute heure du jour ou de la nuit (jusqu'ici la police ne pouvait perquisitionner que de jour) ;
- le maintien en prison à titre préventif (c'est-à-dire avant toute décision de la justice) pendant une durée de 21 jours.
- l'envoi sans jugement des coupables, ou présumés tels, en résidence surveillée en France (le terme de camp de concentration conviendrait mieux ici).

La simple lecture de ces dispositions permet de comprendre qu'il ne s'agit pas d'autre chose que d'une extension sans pareille des pouvoirs de la police. Celle-ci pourra garder trois semaines sous les verrous qui elle jugera bon, relâcher si une décision du juge d'instruction l'y oblige, arrêter de nouveau sous un prétexte différent et maintenir en prison pour une nouvelle période de trois

semaines. Quant à la création de camps de concentration, elle est par elle-même suffisamment scandaleuse pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'étendre sur les conséquences qu'elle impliquerait.

Les Bourges et les Lacoste aiment à parler de la guerre d'Algérie comme d'une guerre révolutionnaire. Ils montrent qu'en tout état de cause ils sont prêts à développer une politique systématiquement contre-révolutionnaire à l'encontre de leurs opposants, Algériens et Français. Les pouvoirs spéciaux peuvent signifier, si on les applique sur une grande échelle, le début en France d'un régime fort à base policière. Leur application dépend strictement de l'évolution de la situation politique française.

LES OBJECTIFS DU GRAND CAPITAL

A ce propos, il convient de se demander à quelle orientation politique de la bourgeoisie correspond cette volonté de répression accrue. Il semble, en effet au contraire que des cercles décisifs du grand capital s'orientent vers l'idée d'un règlement du conflit algérien. Comment expliquer autrement l'attitude de tant d'hommes politiques ou de publicistes bourgeois qui, à l'instar de Raymond Aron, ne bornent plus leurs critiques à l'égard de la politique gouvernementale. Celle-ci mène la France dans une impasse quasi totale. Sur le plan financier, la continuation de la guerre d'Algérie, avec les deux milliards qu'elle coûte par jour, accentue à l'extrême le déficit budgétaire. Pas d'autre moyen de changer la situation que par une réduction massive des crédits militaires. Dans un autre domaine, plus important encore pour la bourgeoisie, le conflit algérien est un embarras pour les plans à long terme du grand capital. Celui-ci a compris que l'exploitation colonialiste, sous la forme ancienne, était maintenant condamnée par les développements de la révolution coloniale. Il faut passer des compromis, faire des concessions à certaines couches sociales : ainsi seront créées les conditions d'un colonialisme au deuxième degré qui, pour une longue période, permettrait à la France de maintenir l'essentiel de ses positions économiques. Pour continuer à exploiter le Sahara et l'Afrique Noire, les capitalistes français songent à créer une Fédération d'Afrique du Nord, associée à la métropole. Rien de semblable ne se réalisera tant que durera la guerre d'Algérie qui, de surcroît, stimule la combativité des masses de toutes les nations opprimées.

Pour cela, il faut la paix en Algérie. De Gaulle, Mendès-France, V. Auriol, voire Pinay cachent mal que tel est leur objectif immédiat. Mais aucun d'entre eux ne veut de n'importe quelle paix. Il faut, dans leur intérêt, que le conflit se termine sans que les masses françaises réagissent. Il faut aussi que soient réduits au silence les petits colonialistes, les compagnies dont les profits viennent essentiellement du maintien de l'ancien statut colonial, toute l'aile marchande